Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 029-212902910-20260311-110320265-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE	EXTRAIT DU REGISTRE
ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN	DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE TREGOUREZ	DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°110320265

DATE DE CONVOCATION : ..... 5 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le 11 mars à 20h30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame Lénaïk Jourdren.

DATE D'AFFICHAGE :	5 mars 2026
Nombre de Conseillers en exercice	15
Nombre de présents	14
Nombre de votants.	14

Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de :
Christophe Philip, absent excusé
Secrétaire élue : Armelle Evenat

OBJET : Ilôt de Garn Dréon : Démolition de l'escalier

Dans la continuité de l'opération de l'aménagement de l'îlot de Garn Dréon, une réflexion porte sur la conservation ou non de l'escalier dans l'angle de l'ancien magasin sur la place de l'église à proximité du Passe-Temps. En effet, ce dernier réduit le passage vers la nouvelle venelle. L'escalier est situé sur le domaine public.

Des devis ont été demandés afin d'orienter la décision.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

-Valide la démolition de l'escalier afin d'aérer d'avantage ce nouvel ilôt et permettre d'élargir la largeur de la voirie pour l'accès à la venelle,

- Prévoit d'inscrire, par principe, les crédits au budget 2026, dont l'estimatif n'est pas connu à ce jour,

- Donne mandat au Maire pour toute signature à intervenir.

Pour extrait certifié conforme

Le secrétariat

Armelle Evenat

Le Maire,

Lénaïk Jourdren

MAIRIE DE TREGOUREZ 29570 (Finistère)

Transmis au représentant de l'Etat le : .....

Publié le : .....